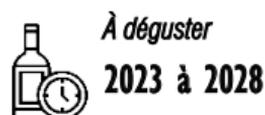
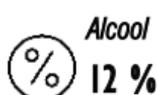
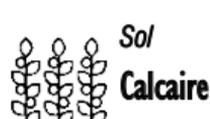


FENDANT

Marie-Thérèse Chappaz

○ LE NOBLE



En deux mots

Le nom Fendant provient d'une variété de Chasselas dont les baies se fendent sous la pression des doigts. Depuis son introduction en 1848, le nom Fendant est utilisé en Valais pour désigner le Chasselas. Dès 1936, les Valaisans se battent pour protéger cette appellation et réussissent à la protéger en 1966. Dès lors, le nom Fendant est réservé exclusivement au canton du Valais.

Dégustation



Au nez, on retrouve un magnifique mélange de fleurs. Il y a aussi un léger côté beurré et crayeux.



En bouche, l'attaque est très ronde, souple. Ensuite on retrouve un léger gaz carbonique qui apporte de la fraîcheur. Les arômes de fleurs nous transportent jusqu'en fin de bouche. C'est élégant !



Poulet au four

Cabillaud snacké



Salade de saison

Plateau de fromages

FENDANT

Marie-Thérèse Chappaz

○ LE NOBLE



Cave

Fully



Vignes

15 hectares entre Fully,
Chamoson, Riddes et Charrat



Le visage

Marie-Thérèse Chappaz



©Hans Peter Siffert

Un visage, une philosophie

Marie-Thérèse Chappaz, c'est le visage qui vient à l'esprit de tout amateur de vin suisse. Le phénomène, la légende vivante, la papesse du Valais : mais, comment a-t-elle atteint une telle renommée ?

«Vigneronne de l'année» en 1996, «Icône du vin suisse» en 2016, Marie-Thérèse est aussi un mythe en dehors des frontières. Le 8 novembre 2015, elle reçoit le Prix d'excellence Laliq-Villa d'Este 2015 «Lady of Wine». Cette année encore, son Grain par Grain Petite Arvine Domaine des Claives devient le premier cru helvétique à obtenir la note exceptionnelle de 100, soit la totalité des points, à la célèbre publication Robert Parker Wine Advocate.

L'excellence, c'est ce que Marie-Thérèse cherche sans cesse d'atteindre. Chaque année, elle tend vers un idéal, vers un but : élever de grands vins représentatifs de leur terroir. Elle se remet constamment en question et évalue la pertinence de ses choix. En 1997, elle choisit de convertir l'ensemble de son domaine en biodynamie, une démarche en phase avec sa philosophie de respect de l'environnement, de la vie et du terroir. Pour elle, «l'agriculture biodynamique ne solutionnera pas tous les maux de la terre, mais elle est véritablement une agriculture d'avenir et une agriculture qui soignera la Terre».

Pionnière dans cette viticulture durable et écologique, Marie-Thérèse Chappaz a choisi de choyer ses terres, de les entretenir et de respecter chaque terroir, chaque cépage. Pour elle, il faut que «le vin soit, pour l'amoureux du vin et pour l'homme qui le boit, le messenger de son sol, de ses racines, de son climat, du millésime, de l'ambiance et de son vigneron».

